

**LE PORTRAIT PARLÉ ET SON APPLICATION
DANS LES RECHERCHES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE**

par R. A. REISS

Prof. à l'Université de Lausanne.

Le « portrait parlé » de Bertillon, est aujourd'hui la seule méthode qui nous permet d'analyser exactement tous les traits, etc., visibles de la figure humaine et d'en donner une description verbale.

J'ai entrepris l'analyse à l'aide du portrait parlé de la figure de 12 à 13000 malfaiteurs, expulsés de France et interdits de séjour. J'utilise pour mon étude les D. K. V., tels qu'ils sont en usage dans le service de la préfecture de police de Paris. Ces albums ou D. K. V. sont confectionnés dans le service de l'identification judiciaire de la préfecture, dirigé avec une si magistrale compétence par mon maître et ami M. Alphonse Bertillon, auteur du « Bertillonage » et du « Portrait parlé ».

A ce moment il existe 4 tomes de D. K. V. :

Tome I : Français :

1) Individus figurant sur les « états signalétiques des condamnés atteints par l'article 19 de la loi du 27 mai 1885 », et soumis à l'interdiction de séjour pour deux ans au moins à dater de l'apparition du recueil (avril 1903) ;

2) Individus figurant sur les états dits « signalements des transportés ou relégués évadés des pénitenciers de la Guyane ou de la Nouvelle-Calédonie » ;

3) Individus se trouvant sous le coup d'un mandat d'arrêt ou d'amener, ou d'un jugement par défaut.

Tome II: Allemands, Danois, Russes, Autrichiens, Suisses de langue française et allemande expulsés de France.

Tome III: Belges, Anglais, Américains du Nord expulsés de France.

Tome IV: Italiens, Espagnols, Portugais, Américains du Sud, Suisses de langue italienne, etc., expulsés de France.

J'ai en outre à ma disposition pour mes études les D. K. V. dits « d'exercice », c'est-à-dire des albums constitués spécialement pour l'enseignement et qui contiennent plusieurs milliers de portraits de criminels.

Ces albums contiennent des portraits au dixième de grandeur naturelle. Ces portraits sont des réductions de photographies signalétiques, système Bertillon, qui, comme on le sait, sont une réduction à 1 septième de la grandeur naturelle. Les D. K. V. contiennent en outre les indications de la couleur des cheveux et de la barbe et de l'iris.

Les photographies de ces albums sont si bien faites qu'une analyse exacte des éléments constituant la figure est très facilement faisable.

Pour ne pas me fier à l'appréciation à l'œil des dimensions et direction de certains éléments de la figure j'ai constitué des rapporteurs sur celluloïd, qui me permettent de mesurer ces éléments d'une façon uniforme et impartiale.

Ainsi pour l'inclinaison du front sont comptés parmi les :

fronts fuyants, tous les fronts avec une inclinaison de 63° et moins ;

fronts intermédiaires, tous les fronts avec une inclinaison variant entre $63,5^{\circ}$ et 81° ;

fronts verticaux, tous les fronts avec une inclinaison en dessus de 81° .

Pour pouvoir mesurer la hauteur du front j'ai construit, également sur celluloïd mince, un rectangle allongé à sommet dé-

clive, dont un côté correspond aux faces de hauteur la plus petite, l'autre aux faces de hauteur la plus grande.

Les fronts de hauteur petite ont, du côté de la face la plus petite, une hauteur maxima de 3,5 mm., du côté de la face la plus grande une hauteur maxima de 6 mm.

Les fronts de hauteur moyenne ont du côté de la face la plus petite une hauteur maxima de 4,5 mm., du côté de la face la plus grande une hauteur maxima de 7,5 mm.

Les fronts de hauteur grande sont d'un côté les fronts plus grands que 4,5 mm., de l'autre côté les fronts plus grands que 7,5 mm.

Il va sans dire que ces points limités des deux côtés du rectangle sont reliés ensemble par des lignes droites de sorte que sur mon rapporteur, j'ai les hauteurs pour toutes les faces de hauteur intermédiaire.

A l'usage la base du rapporteur touche le bas du menton, le sommet la ligne de l'insertion des cheveux.

Les arcades sourcilières ne sont notées que si elles sont franchement prononcées.

Mes recherches ne sont pas encore terminées, aussi ne me permettrais-je pas aujourd'hui de tirer des conclusions. Toutefois je crois intéressant pour vous messieurs, si je vous présente un exemple de ma méthode de travail.

Comme exemple je prendrai le front de mille interdits de séjour de nationalité française.

Rappelons-nous brièvement les éléments du front en appliquant le portrait parlé :

Le front est examiné au point de vue : 1) du degré de saillie des arcades sourcilières ; 2) de l'inclinaison de sa ligne de profil ; 3) de sa hauteur ; 4) de sa largeur ; 5) de quelques particularités.

Les arcades sourcilières sont examinées sur le profil de l'individu. C'est la bande osseuse délimitant les orbites vers le haut. Ne pas les confondre avec les sinus. Elles varient entre *petites* et *grandes*.

L'inclinaison du front. Le degré d'inclinaison de la ligne de profil du front est étudié par rapport à un plan horizontal que l'on suppose passer par la racine du nez (base de la racine). L'inclinaison varie entre *fuyante*, intermédiaire, *verticale* ou *bombée* si la verticalité du front se combine avec un arrondissement en saillie des bosses frontales.

La hauteur du front est appréciée sur la face de l'individu. Elle se mesure de l'insertion des cheveux jusqu'à la racine du nez. Elle varie entre *petite* et *grande*.

La largeur du front est la partie du front non couverte par les cheveux visible sur la face de l'individu : *petite*, *grande*.

Les particularités du front :

1) *Les sinus frontaux*, boursouffure se trouvant *un peu plus haut que l'emplacement des arcades sourcilières*. S'il y a des sinus, la proéminence des arcades manque, en d'autres termes : nous trouvons sur un individu ou des arcades sourcilières ou des sinus, jamais les deux ensemble ;

2) *Les bosses frontales* sont situées plus haut que les sinus.

3) *Le profil courbe*. La ligne du profil du front décrit une ligne courbe prononcée sans être bombée. Dans le profil courbe le renflement des arcades n'existe pas. L'inclinaison générale du front est *fuyante* ;

4) *La fosselle frontale*. Une cavité bien prononcée au milieu du front, droit au-dessus de la racine du nez.

Sur les 1000 sujets j'ai trouvé les combinaisons suivantes :

Front à hauteur grande combiné avec inclinaison :

fuyante	et absence d'arcades, de sinus, etc.	5
intermédiaire	» » » »	51
verticale	» » » »	1
fuyante	et profil courbe	3
intermédiaire	» »	3
verticale	» »	0
fuyante	et arcades sourcilières	2
intermédiaire	» »	8

verticale	et arcades sourcilières	1
fuyante	et sinus seul	4
intermédiaire	»	»	3
verticale	»	»	0
fuyante	et bosses frontales seules	0
intermédiaire	»	»	»	.	.	.	4
verticale	»	»	»	.	.	.	0
fuyante	bosses frontales et arcades sourcilières	0
intermédiaire	»	»	»	»	.	.	1
verticale	»	»	»	»	.	.	1
fuyante	bosses frontales et sinus	0
intermédiaire	»	»	»	.	.	.	0
verticale	»	»	»	.	.	.	0

Front à hauteur moyenne combiné avec inclinaison :

fuyante	et absence d'arcades, sinus, bosses fr. etc.	39
intermédiaire	»	»	»	»	»	.	342
verticale	»	»	»	»	»	.	22
fuyante	et profil courbe	4
intermédiaire	»	»	8
verticale	»	»	1
fuyante	et arcades sourcilières	6
intermédiaire	»	»	42
verticale	»	»	0
fuyante	et sinus	14
intermédiaire	»	28
verticale	»	3
fuyante	et bosses frontales seules	6
intermédiaire	»	»	»	.	.	.	14
verticale	»	»	»	.	.	.	1
fuyante	bosses frontales et arcades sourcilières	1
intermédiaire	»	»	»	»	.	.	4
verticale	»	»	»	»	.	.	0
fuyante	bosses frontales et sinus	0
intermédiaire	»	»	»	.	.	.	2
verticale	»	»	»	.	.	.	0

Front à hauteur petite combiné avec inclinaison :

fuyante	et absence d'arcades, bosses, sinus, etc.	41
intermédiaire	» » » » »	227
verticale	» » » » »	20
fuyante	et profil courbe	4
intermédiaire	» »	4
verticale	» »	0
fuyante	et arcades sourcilières	9
intermédiaire	» »	28
verticale	» »	2
fuyante	et sinus	15
intermédiaire	»	19
verticale	»	3
fuyante	et bosses frontales seules	1
intermédiaire	» » »	2
verticale	» » »	1
fuyante	bosses et arcades sourcilières	0
intermédiaire	» » »	0
verticale	» » »	0
fuyante	bosses et sinus	0
intermédiaire	» »	0
verticale	» »	0

Parmi les 1000 interdits français j'ai donc trouvé :

Fronts à hauteur grande	87 = 8,7 %
Fronts à hauteur moyenne	537 = 53,7 %
Fronts à hauteur petite	376 = 37,6 %
	<hr/>
	100,0 %
Fronts à direction fuyante	154 = 15,4 %
Fronts à direction intermédiaire	790 = 79,0 %
Fronts à direction verticale	56 = 5,6 %
	<hr/>
	100,0 %

Fronts diversement inclinés mais n'ayant ni bosses frontales, ni sinus, ni arcades sourcilières	748	=	74,8 %
Fronts à profil courbe	27	=	2,7 %
Fronts à arcades sourcilières	98	=	9,8 %
Fronts à sinus	89	=	8,9 %
et à ajouter à ceux-ci deux fronts à bosses frontales et sinus	2	=	0,2 %
Fronts à bosses frontales	38	=	3,8 %
dont à bosses seules	29	=	2,9 %
avec arcades sourcilières	7	=	0,7 %
avec sinus	2	=	0,2 %

Bien entendu que je donne ces chiffres dans la seule intention de démontrer ma méthode de travail sans vouloir en déduire des conclusions. Comme je l'ai dit plus haut, mes études ne sont pas terminées. Une fois mon travail terminé, j'espère que les chiffres trouvés pourront servir à l'anthropologie criminelle.

J'ajouterai que j'ai l'intention, les chiffres généraux classés par nationalité établis, de sérier mes sujets étudiés par le genre de crime ou de délit commis, et refaire le même travail en vue du genre de délit.

J'espère avoir pu, par cet exemple, démontrer la haute valeur de la méthode du portrait parlé pour l'étude de l'anthropologie criminelle.

Lausanne, avril 1906.

LE PORTRAIT PARLÉ DANS LA PRATIQUE POLICIÈRE ET SON ENSEIGNEMENT

par R. A. REISS

Prof. à l'Université de Lausanne.

Chacun connaît la grande importance des signalements dans la pratique policière. Malheureusement, encore trop souvent, les méthodes suivies pour l'élaboration de ces signalements sont tellement défectueuses qu'une reconnaissance sûre devient impossible. Par exemple, le signalement suivant trouvé dans un Steckbrief allemand de l'octobre 1903 n'a probablement pas permis de retrouver l'individu recherché, si ce dernier a été tant soit peu malin. Ce Steckbrief contient la description suivante : « Age, 47 ans ; taille 1,65 m. ; corpulence mince ; cheveux clairsemés, bouclés ; yeux : porte lorgnon ; barbe : bock rouge ; visage : type juif ; teint : rougeâtre ; langage : parle l'allemand ; marques particulières : hausse les épaules en marchant ».

Ce signalement est accompagné d'une mauvaise reproduction d'une photographie « en face » défectueuse de l'individu recherché.

De toutes les particularités indiquées c'est encore le haussement d'épaule qui a la plus grande valeur signalétique. Ce haussement est en effet, ou la suite d'un défaut organique ou celle d'une mauvaise habitude contractée au courant des années. L'individu, s'il s'observe, peut éviter, au moins très souvent, ce haussement

de l'épaule, mais à un moment donné il s'oublie et le haussement réapparaît et peut servir au policier pour la reconnaissance.

Les autres indications contenues dans la description ne valent rien ou très peu. En effet, la taille mince peut être changée par un vêtement approprié, la barbe en pointe de couleur roux peut être coupée ou teintée, le teint rougeâtre peut être modifié par la poudre de riz ou le fard, etc. De telles indications n'ont donc, au moins pour les criminels professionnels, aucune valeur ; elles peuvent même induire en erreur l'agent policier chargé de rechercher l'individu incriminé.

Cet agent ne cherchera qu'une personne correspondant au signalement donné, c'est-à-dire : un individu mince, à barbe rouge, portant lorgnon, etc., et pendant ce temps le voleur, l'escroc passera sans danger à côté de lui complètement transformé par le fait qu'il s'est teinté la moustache en noir, qu'il s'est rasé la barbe et qu'il s'est affublé d'une perruque noire.

Mais comment faut-il établir un signalement vraiment utile pour les recherches policières, si la description établie à l'aide du langage ordinaire ne suffit pas ?

La réponse à cette question est aisée aujourd'hui : Le signalement devra être établi à l'aide d'une méthode descriptive spéciale, qui ne décrit pas, comme nous en avons l'habitude, l'impression de l'ensemble du visage, mais les formes, les dimensions et les directions des différents éléments constituant la figure humaine. Cette analyse sera notée à l'aide d'un vocabulaire spécialement élaboré. En d'autres termes : le signalement sera exécuté à l'aide de l'ingénieuse méthode du « portrait parlé », élaborée par Monsieur Alphonse Bertillon, chef du service de l'identité judiciaire de la Préfecture de Paris.

Malgré que cette méthode est déjà employée, dans différents services policiers, avec les meilleurs résultats, elle n'est pas encore suffisamment connue dans le monde des criminalistes. C'est pourquoi je me permets aujourd'hui de vous expliquer rapidement le principe de cette belle méthode et de vous communiquer les

résultats pratiques obtenus par elle. Je vous signalerai également quelques observations sur l'enseignement du « portrait parlé », observations faites au courant de mon enseignement.

Le « portrait parlé » s'occupe donc de la description des formes, dimensions et directions des différents éléments de la figure humaine et de leur annotation à l'aide d'un vocabulaire spécial.

Comme principe de cette description sert l'expérience que toutes les formes et grandeurs des individus peuvent être rangées dans trois catégories : petit, moyen, grand. En étudiant les statistiques nous remarquerons que le plus grand nombre des formes se trouve dans la catégorie moyenne, pendant que les catégories petite et grande n'en contiennent qu'un nombre restreint et que dans ces deux catégories le nombre est le même (Quetelet : courbe binomiale).

Nous concluons de cette constatation, et la pratique a confirmé cette conclusion, que *petit* et *grand* représentent les cas exceptionnels, pendant que *moyen* représente la forme habituelle.

Si nous appliquons ce que nous venons de constater aux éléments de la figure, nous verrons qu'ici aussi les formes moyennes constituent la règle, pendant que les formes petites et grandes constituent les exceptions. En d'autres termes : une hauteur du nez normale en comparaison avec les autres éléments de la figure, une hauteur du nez moyenne, ne nous frappera pas, car nous sommes habitués, par sa fréquence, à l'aspect de ce nez. Par contre, une hauteur du nez, trop grande ou trop petite en comparaison avec les autres éléments de la figure, nous frappera immédiatement par sa rareté relative.

Si nous allons plus loin et si nous formons les liens entre les trois notions : petit, moyen, grand, c'est-à-dire les formes limites, nous aurons alors l'échelle suivante dans laquelle les formes limites sont reconnaissables par la parenthèse :

petit - (petit) - moyen - (grand) - grand.

Ces formes limites peuvent toujours être rangées avec la forme suivante ou précédente sans que, par cela, une faute de description en résulte. Ainsi un homme de 1,60 m. de taille peut être rangé parmi les hommes petits ou moyens, sans que, par cela, une erreur dans la reconnaissance puisse se produire, mais on ne rangera jamais cet homme dans la catégorie des hommes grands.

Si nous ajoutons à cette échelle les formes les plus extrêmes : très petit et très grand, que nous exprimerons graphiquement par le soulignement des mots petit et grand, nous aurons alors l'échelle à sept échelons suivante :

petit - petit - (petit) - moyen - (grand) - grand - *grand*.

Cette échelle à sept échelons sert pour le classement de tous les éléments de la figure. Pour les éléments de dimension (hauteur du front, épaisseur des lèvres, saillie du nez, etc.) nous utiliserons l'échelle : petit, moyen, grand ; pour les autres formes nous utiliserons une échelle avec des termes spéciaux.

Je ne peux pas entrer dans tous les détails de la théorie du portrait parlé, mais j'essayerai de l'expliquer par un exemple d'analyse descriptive d'un élément : le nez.

La saillie de la figure que nous désignons communément par le mot *nez*, se compose des éléments suivants, qui devront être analysés en détail si l'on veut désigner un nez par sa description verbale : 1) la racine du nez ; 2) le dos du nez ; 3) la base du nez ; 4) la hauteur du nez ; 5) la saillie du nez ; 6) la largeur du nez ; enfin il faut encore examiner le nez au point de vue des particularités de ses différents éléments :

1) *La racine du nez* est la concavité transversale qui existe, plus ou moins accentuée, à la naissance du nez, entre les yeux, sous la base du front. Cette concavité manque quelquefois complètement, et nous sommes alors en présence d'un « profil continu ». Suivant la profondeur du creux formé par la racine du nez, nous l'indiquons comme : *petite*, petite, (petite), moyenne, (grande), grande, *grande* ;

2) *Le dos du nez* est la ligne de profil du nez depuis sa racine jusqu'à sa pointe. Nous avons trois formes principales du dos:

concave (cave) — *rectiligne* — *convexe* (vexe);

une variante de cette dernière forme est le *dos du nez busqué*.

En appliquant notre échelle à sept échelons, nous aurons les sept formes suivantes :

Cave - cave - (cave) - rectiligne - (vex) - vex - vex.

Si la partie supérieure osseuse du dos du nez décrit une saillie, et si la partie inférieure (cartilagineuse) ne continue pas cette courbe, mais s'infléchit d'abord en dedans pour redevenir convexe vers le bout du nez, le profil du dos du nez devient sinueux. Non seulement le dos vex peut se présenter comme sinueux, mais le dos cave ou rectiligne possède également cette particularité. Nous la désignerons comme :

cave-sinueux — *rectiligne-sinueux* — *vex-sinueux*.

3) *La base du nez*. Nous entendons par là l'inclinaison de la base du nez, inclinaison décrite par le bord libre des narines. Elle peut être :

relevée - relevée - (relevée) - horizontale - (abaissée) - abaissée - abaissée.

Le profil du nez et l'inclinaison de la base du nez sont absolument indépendants l'un de l'autre. En effet, on peut parfaitement trouver un dos cave combiné avec une base abaissée. Toutefois certaines combinaisons sont beaucoup plus fréquentes que d'autres. Ainsi un dos cave est ordinairement combiné avec une base relevée. Le dos vex se trouve fréquemment combiné avec une base abaissée.

4) *La hauteur du nez*. On comprend comme hauteur du nez la distance entre le point le plus profond de la racine du nez et le point le plus bas de la partie inférieure des narines. Elle varie entre *petit* et *grand*.

5) *La saillie du nez* est la distance entre le point le plus saillant du dos du nez (le bout du nez) et le point le plus in-

terne des narines. Comme pour la hauteur, la saillie va du *petit* au *grand*.

6) *La largeur du nez* est la plus grande distance transversale comprise entre les deux ailes du nez : du *petit* au *grand*.

Les particularités du nez. Certains nez sont affligés de particularités d'une très haute valeur signalétique. Ces particularités se réfèrent au dos du nez, au bout du nez, aux narines et à la racine.

Dos du nez en S. Dans ce cas la racine descend très bas, la partie supérieure du dos est franchement cave, la partie inférieure vex. L'ensemble des profils de la racine et du dos décrit le tracé d'un *S*. Ces nez ont ordinairement une petite saillie.

Méplat du dos du nez. Il se forme à peu près à 1 1/2 à 2 cm. en dessous de la racine, sur le dos du nez, un renflement allongé ne faisant pas saillie sur le profil du dos. Un renflement similaire peut se produire également plus bas sur le bout du nez. C'est alors le *méplat du bout du nez* (ordinairement de forme triangulaire). Les autres particularités du nez sont :

Le dos mince ;

Le dos large ;

Le dos écrasé ;

Le dos incurvé, où la partie médiane seulement du dos du nez est incurvée à gauche ou à droite, et qu'il ne faut pas confondre avec :

Le bout du nez dévié ;

Le dos du nez en selle ;

Le bout du nez éfilé ;

Le bout du nez gros ;

Le bout du nez bilobé ;

Le nez couperosé ;

Le bout du nez pointu ;

La cloison médiane découverte ;

La cloison non apparente ;

- Les narines empâtées ;*
- Les narines dilatées ;*
- Les narines pincées ;*
- Les narines récurrentes ;*
- La racine du nez étroite ;*
- La racine du nez large ;*
- La racine du nez de hauteur petite ;*
- La racine du nez de hauteur grande.*

L'exemple brièvement résumé du nez montre combien minutieuse est l'analyse, dans le portrait parlé, de tous les éléments composant la figure humaine. Toutes les constatations faites sur l'individu, dont on peut faire le signalement, à l'exception des formes moyennes, sont notées à l'aide d'un système spécial et très simple d'abréviations, sur des fiches de signalement.

Ces fiches de signalement servent alors à la police, même sans photographie, pour retrouver parmi des milliers de personnes, un individu en liberté et qu'on recherche.

Si les agents, chargés d'une recherche, sont en possession d'une photographie il leur faut aussi pour pouvoir « lire » cette photographie, connaître le portrait « parlé ».

Admettons qu'un agent devra rechercher et ensuite arrêter un individu dont il possède le « bertillonage » (photographie de profil et de face).

La photographie datant de plusieurs années, représente un jeune homme imberbe pendant que l'individu à l'époque où notre agent est chargé de le rechercher, à 10 à 15 ans de plus, porte une grande barbe, possède une calvitie presque complète et porte, au surplus, des lunettes bleues. Dans la plupart des cas, l'agent non familier avec le portrait parlé, ne reconnaîtra pas dans l'individu usé chauve et barbu, le jeune homme à la fleur de l'âge de son ancienne photographie. Il passera peut-être vingt fois à côté de lui sans que seulement l'idée lui vienne qu'il pourrait avoir devant lui son homme.

La chose change d'aspect si la recherche est exécutée par un agent familier avec le portrait parlé.

Celui-ci, avant de commencer ses recherches, analyse son « bertillonage » et examine soigneusement les formes, dimensions, directions et particularités des différents éléments de la figure.

Ainsi il aura constaté que son individu possède un dos du nez convexe combiné avec une base relevée, un front fuyant, un profil courbe, est affligé de prognathisme nasal, a une nodosité darwinienne à la bordure postérieure de l'oreille, et le contour supérieur aigu, etc.

Parmi toutes ces particularités, il a été surtout frappé par le profil courbe, le prognathisme nasal, la nodosité darwinienne et le contour supérieur aigu, particularités qui sont relativement rares. Il retiendra donc surtout ces signes dans sa mémoire et examinera les passants surtout à ce point de vue.

S'il constate l'absence d'un seul de ces signes, qui ont été parfaitement visibles sur la photographie, il peut être parfaitement sûr que le passant examiné n'est pas l'individu recherché.

Par contre, s'il constate la présence de tous ces signes (qui sont pour un homme exercé facilement visibles), il suivra son individu et contrôlera la présence des autres signes notés sur la fiche et relevés sur la photographie. Il portera son attention surtout sur la conformation de l'oreille. Si tout se retrouve sur la figure de l'homme filé, il peut l'arrêter en toute sûreté. Il peut être tranquille de ne pas avoir fait une fausse manœuvre.

On objectera que l'apprentissage et l'application du portrait parlé est trop difficile et demande trop de la mémoire des agents de sûreté, qui auront surtout à l'utiliser et dont l'instruction n'est généralement pas très poussée.

Eh bien, les expériences faites pendant une série d'années, soit en France, soit en Roumanie, soit en Suisse, me permettent aujourd'hui d'affirmer que ni l'étude, ni l'application du portrait parlé, ne présentent de difficulté pour l'agent policier tant soit peu intelligent, sous condition que le professeur, chargé de l'enseignement

du portrait parlé, sache présenter son sujet d'une façon claire et concise.

J'ajouterai que les agents policiers qui sont spécialement chargés, au moins dans les grandes villes, de recherches d'individus, appartiennent à la police de sûreté, branche de la police qui est pour ainsi dire une élite au point de vue de l'intelligence.

Il convient encore de signaler à cette place que l'étude et l'application du « portrait parlé » rendent l'agent plus apte pour son service, non pas seulement parce qu'il possède ainsi des connaissances très précieuses pour les recherches, mais aussi parce qu'il a appris, par cette étude, à approfondir, à voir et à observer.

Comment faut-il enseigner le portrait parlé, pour faire apprendre aux élèves aussi vite que possible et pourtant d'une façon complète et durable, la matière assez vaste ?

Il est à peine nécessaire de dire, que le professeur appelé à enseigner le portrait parlé, ne devra pas seulement connaître à fond la théorie de la méthode, mais devra aussi avoir exercé pratiquement.

Ce n'est que guidé par ses propres expériences que le professeur pourra rendre attentifs ses élèves sur telle ou telle combinaison très signalétique de différents éléments, combinaison qu'il a reconnu comme très visible sur des individus en liberté.

Son cours sera très clair et il évitera, autant que possible, les expressions scientifiques (surtout anatomiques) qui ne font qu'embrouiller les auditeurs). Il étudiera méthodiquement élément après élément avec ses élèves et ne craindra pas, au commencement de chaque leçon, de répéter sommairement ce qu'il a enseigné la leçon précédente. A la fin de chaque leçon, qui ne sera pas trop chargée, on fera rechercher sur des modèles vivants (participants au cours) les signes et particularités qu'on a étudié pendant le cours. On illustrera, par de nombreux dessins schématiques sur la planche noire, ses explications.

Ainsi, si l'on a étudié le nez avec ses particularités, on fera sortir à la fin de la leçon un des élèves et analyser son nez par

ses camarades. On notera sur la planche noire les réponses données et on les discutera, à la fin, avec les élèves de telle façon, qu'on les rende attentifs aux fautes commises et à leurs causes.

Par exemple une faute qui est couramment faite par des commençants est de classer un nez à dos rectiligne ou convexe et à base horizontale, où l'on ne voit pas la cloison médiane (*cloison non apparente*), parmi les nez à base abaissée. Et en effet, une telle base paraît à première vue abaissée. Si l'on approche maintenant au bord libre d'une narine un tire-ligne ou autre objet droit, on voit, il va sans dire seulement si la tête du modèle se trouve dans la position normale (la ligne oculo-tragienne forme avec l'horizontale un angle de 15°), qu'en réalité la base est bien horizontale. Par une discussion habilement dirigée on se rend facilement compte si les élèves ont tous bien compris.

J'ajouterai que personnellement je me sers pour mes cours de mon manuel du portrait parlé, manuel que j'ai spécialement écrit pour l'enseignement de la police. Les élèves relisent, chez eux, ce qu'on leur a expliqué au courant des leçons et sont ensuite interrogés.

Si l'on a étudié tous les éléments de la figure, on consacrerait encore quelques heures aux exercices pratiques. On fera ainsi établir par les élèves, sans qu'ils puissent communiquer ensemble, le signalement d'un modèle. Le signalement sera établi sur des fiches spéciales, dites « fiches des recherches », à l'aide du système d'abréviation.

Le signalement exécuté, on se fera remettre les fiches et on discutera ensuite fiche par fiche. Une autre méthode qui m'a donné de très bons résultats était celle de préparer d'avance les signalements d'habitants de la ville, etc., qu'on rencontrait souvent en rue. A chaque élève je remettais à la fin de la leçon une telle fiche, avec prière de me la rendre la fois suivante avec le nom de la personne signalée. Presque toujours les fiches me rentraient avec le nom juste.

Il est recommandable de ne pas prendre trop d'élèves à la fois; 15 au plus 20 participants sont amplement suffisants.

Le « portrait parlé », bien enseigné, peut être appris par les élèves en 40 à 50 leçons d'une heure chacune. Il va sans dire que l'élève répétera à la maison ce qu'il a entendu durant le cours.

Si l'élève n'a pas un manuel à sa disposition, on lui remettra à la fin de chaque leçon une feuille contenant des dessins schématiques, multipliés à l'ectographe, des caractères étudiés.

Les termes, c'est-à-dire la dénomination spéciale des différents éléments de la figure humaine, s'apprennent très facilement et se gravent facilement dans la mémoire parce qu'ils sont très simples.

A la fin de chaque cours on organisera un examen pour se rendre compte des résultats obtenus. Pour cela on réunira dans une cour spacieuse, sur une place publique, etc., autant de personnes qu'on peut. On donnera ensuite aux élèves des fiches contenant le signalement (préparé d'avance) de personnes présentes. L'élève, une fois son homme trouvé, l'amènera au contrôle, où lui est remis, si sa reconnaissance est juste, un nouveau signalement.

Cette méthode d'examen donne de très bons résultats. J'ai assisté à Paris à de tels examens, j'ai fait subir le même examen à mes élèves à Lausanne et j'ai constaté que, malgré qu'on donne, pour rendre les recherches plus difficiles aux élèves, des signalements de personnes absentes, les erreurs étaient très rares. Les signalements de personnes absentes revenaient au contrôle avec l'annotation « absent ».

Ainsi au dernier examen que j'ai organisé à Lausanne, 18 élèves ont remis au contrôle, en une heure, 150 reconnaissances justes et une fausse. Cette erreur provenait du fait que le signalement d'une personne absente a été, à part l'âge, très ressemblante à celui d'une personne présente. Pour rendre la reconnaissance plus difficile on avait supprimé l'âge sur la fiche de recherche.

Quant à l'emploi du portrait parlé dans la pratique policière,

j'ai déjà démontré plus haut, comment l'agent procède, s'il a à sa disposition une photographie. Avec la fiche signalétique la tâche de l'agent devient encore plus facile. Il n'a plus besoin de se faire lui-même l'analyse de la figure du recherché, cette analyse se trouve déjà toute faite sur la fiche.

Il retiendra surtout, comme il a été dit plus haut, les caractères rares et par cela extraordinaires.

Lesquels sont ces caractères extraordinaires ?

D'abord tous les caractères signalés sur la fiche par le soulignement comme extraordinaires au point de vue des dimensions et de la forme. Ainsi nous trouverons sur une fiche la direction du front indiquée comme : *fuyant*. Le soulignement nous dit que la ligne de profil de ce front est extraordinairement oblique.

Ces fronts très obliques étant relativement très rares, un individu possédant un tel front nous frappera exactement par l'aspect peu habituel de son front. Les dos du nez busqués sont également assez rares. La rareté de cette forme nous fera reconnaître un tel nez immédiatement parmi un grand nombre d'autres.

Il faut également ranger parmi les caractères ou signes extraordinaires les caractères qui, malgré qu'ils ne soient pas soulignés sur la fiche de signalement, sont rares. De tels caractères sont par exemple : la proéminence de la lèvre supérieure ou inférieure, un lobe descendant, le lobe en équerre, le lobe golfe ou isolé, la lèvre supérieure retroussée, le profil continu, le profil semi-lunaire, la face en pyramide, la face ronde, le prognathisme, etc.

Certaines particularités de certains éléments de la figure, qui sont très visibles de face ou de profil, possèdent également une très haute valeur signalétique, par exemple : le bout du nez bilobé, la cloison médiane recouverte ou découverte, les différentes espèces de strabisme, etc.

Certaines combinaisons de deux ou plusieurs éléments de la figure sont également facilement reconnaissables par leur rareté relative : un dos du nez très convexe combiné avec une base très relevée, la combinaison très rare d'un dos du nez concave avec une

base fortement abaissée, un dos du nez fortement convexe combiné avec une saillie très petite, etc.

L'indication de la couleur des cheveux et de la barbe a une valeur signalétique très faible, puisqu'il n'y a rien de plus facile que de se teindre la barbe ou les cheveux. La couleur de l'iris nous servira, dans la plupart des cas, seulement pour le contrôle après l'arrestation de l'individu, car, dans les circonstances ordinaires, cette couleur est assez malaisée à constater sur l'individu en liberté.

La reconnaissance de ces caractères n'est pas difficile pour l'agent exercé dans le portrait parlé, même s'il ne voit qu'un instant les traits de l'individu recherché.

Admettons que l'agent soit chargé de rechercher un individu dont le signalement porte comme signes particulièrement caractéristiques : bout du nez très dévié à gauche, front fuyant, insertion oblique de l'oreille, paupière supérieure recouverte.

L'agent a de fortes raisons de croire que l'individu doit se trouver dans une brasserie, et il surveillera la porte de cet établissement. Il en voit sortir, à un moment donné, un individu dont le bout du nez est dévié à gauche (particularité très visible sur la face). L'individu prend à gauche et s'éloigne rapidement. L'agent le suit en tâchant de le rattraper pour chercher, sur le profil, l'insertion oblique de l'oreille et le front fuyant; le dernier caractère n'est pas toujours facile à constater, car souvent le chapeau cache une grande partie du front. Si notre agent a constaté l'insertion oblique de l'oreille, mais n'a pas pu se rendre compte de la direction du front, il cherchera à devancer l'individu suspect, s'arrête brusquement devant une devanture, la regarde un instant et se tourne rapidement de sorte qu'il voit en pleine face l'homme surveillé. Un coup d'œil lui suffit pour se rendre compte si la paupière supérieure est recouverte ou non. Dans le cas affirmatif l'agent a donc constaté que trois caractères importants du signalement, parce que relativement rares, se trouvent réunis sur la figure de l'individu observé. Il ne lui reste qu'à con-

trôler, en suivant l'homme, les autres caractères moins signalétiques de la fiche de recherche et, s'il les constate sur l'individu, à l'arrêter.

Ce n'est pas ici la place d'énumérer toutes les manœuvres que l'agent policier aura à employer pour retrouver facilement, à l'aide du portrait parlé, parmi des milliers, un individu donné.

Cela est plutôt du ressort d'un cours spécialement donné aux agents de police. Il me suffira d'affirmer, et cela en raison de mes expériences pratiques personnelles, que la reconnaissance d'un individu donné n'est pas du tout difficile pour un agent un peu exercé. Les erreurs, avec un peu de prudence et de circonspection, sont exclues.

Mais le portrait parlé ne sert pas seulement au magistrat ou agent judiciaire à la reconnaissance d'un individu en liberté et recherché : il l'utilisera aussi à d'autres buts.

Ainsi il arrive fréquemment dans la pratique policière qu'on ait à comparer, à fin d'identification, deux photographies. La première nous montre un jeune homme, presque imberbe, 22-27 ans, vêtu en ouvrier, pendant que la seconde représente un gentleman barbu. Établissons d'abord le portrait parlé des deux photographies en nous attachant surtout à la conformation de l'oreille. Les deux analyses, à part la barbe, concorderont ou non. Dans le premier cas nous pouvons être sûrs que c'est bien le même individu qui est représenté sur les deux photographies. Dans le second cas il s'agira de deux personnes différentes.

Sans le portrait parlé, cette identification aurait été difficile, dans la plupart des cas, car nous nous serions surtout attachés à l'impression générale, ou, mieux exprimé, à la forme générale de la figure, qui, ensuite de la condition sociale, du port de la barbe, etc., différents, est tout autre sur la première photographie que sur la seconde.

Il faut ajouter, que l'identification de deux photographies signalétiques ou « bertillonages » est relativement aisée à cause de la concordance de production de ces deux portraits. L'identification

de deux photographies du commerce est bien plus difficile dans la plupart des cas. D'abord les photographes professionnels produisent rarement des portraits représentant en plein profil le modèle. Ensuite ils retouchent leurs photographies de telle façon que des particularités de la peau d'une très haute valeur signalétique, comme les rides, les naevus, etc., disparaissent complètement. La retouche change souvent aussi la forme générale du profil ou de la face par le fait que des joues maigres paraissent bien en chair, des pommettes saillantes paraissent moins saillantes, etc.

Nous nous servons aussi du portrait parlé pour l'identification des cadavres, identification qui présente fort souvent, comme on le sait, de grandes difficultés, surtout avec des cadavres ayant stationné longtemps dans l'eau.

Enfin le portrait parlé sert encore pour l'établissement d'albums, qui rendent possible de retrouver en très peu de temps parmi des milliers de photographies celle d'un individu donné.

Ces albums, actuellement en usage dans la police française, et qu'on appelle les D. K. V., contiennent les portraits signalétiques réduits de tous les étrangers expulsés de France de même que les interdits de séjour français, les évadés des prisons françaises et les individus contre lesquels existe un mandat d'amener. Les photographies représentent les individus en $\frac{1}{10}$ de la grandeur naturelle. Jusqu'à aujourd'hui il y a 4 tomes : tome I : Français ; tome II : Allemands, Danois, Russes, Autrichiens ; Suisses de langue française et allemande, etc. ; tome III : Belges, Anglais, Américains du Nord ; tome IV : Italiens, Espagnols, Portugais, Américains du Sud, Suisses de langue italienne. Les quatre tomes ensemble contiennent environ 12 à 13.000 photographies.

Par un classement emprunté au portrait parlé les individus sont classés suivant la forme du dos du nez, les différentes formes du triangle inférieur de l'oreille (antitragus et lobe), la couleur de l'iris, la hauteur de la taille et l'âge. Ce classement est si simple qu'un agent, au courant de la méthode, retrouve très facilement

parmi ces milliers de portraits un individu donné, même s'il a extérieurement changé beaucoup.

J'ai pu me convaincre par mes expériences personnelles de la grande utilité de ces D. K. V., et il est à souhaiter que bientôt les autres directions de police suivront l'exemple de Paris en créant des D. K. V. Si une fois un bureau international de police vient à être fondé (ce qui est certainement très à souhaiter) la création de D. K. V. internationaux, à l'usage des polices des différents pays, et contenant les portraits des affiliés des bandes internationales, sera une de ses principales tâches.

Par ce qui précède je crois avoir démontré que ni l'étude ni l'application pratique du portrait parlé, ne demandent de facultés extraordinaires de l'agent policier. Avec un peu de bonne volonté et de l'intérêt il sera, en peu de temps, maître en la matière. Il est certainement inutile d'insister davantage sur l'importance de la méthode pour la pratique judiciaire ; vous aurez sans doute, messieurs, déjà reconnu tout le profit qu'une police bien faite peut en tirer.

J'espère qu'en peu de temps le portrait parlé sera introduit dans tous les pays civilisés et nous verrons alors disparaître les signalements incomplets et trop souvent ridicules que nous rencontrons encore aujourd'hui sur les feuilles de recherches, les « steckbriefs », les passeports, etc. Cette sorte de signalement fera alors place à une description claire et méthodique rendant immédiatement possible l'identification de la personne recherchée. Tous les criminalistes savent ce que valent dans les rapports policiers internationaux les signalements bien établis. Si avec cela une conférence internationale établissait encore un vocabulaire international (peut-être en « espéranto ») du portrait parlé, les relations entre les directions de police des différents pays seraient singulièrement simplifiées, et en outre une poursuite aurait beaucoup plus de chance d'aboutir rapidement à un résultat qu'aujourd'hui.

Lausanne, avril 1906.
